

Paris, le 30 mai 2013

**Objet :** Demande d'inscription au prix 2013 «Femmes Architectes»

Madame,

Depuis de nombreuses années, l'ARVHA travaille sur la question de l'égalité professionnelle dans le domaine de l'architecture. En 2012, notre association a ainsi mené une enquête nationale sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le secteur de l'architecture qui a permis d'identifier des inégalités notoires malgré une progression sensible du nombre de femmes dans ce secteur.

Bien que la part des femmes augmente dans les écoles spécialisées, leur place en tant qu'architecte libérale à la tête d'une agence reste très faible : avec environ 55% d'étudiantes, 9 % de femmes seulement sont inscrites en libéral. Leurs revenus en tant qu'architecte autonome sont en moyenne inférieurs de 36 % à celui de leurs homologues masculins et les grands projets leurs sont difficilement accessibles.

Afin de revisiter cette image masculine de la profession et d'y encourager la mixité, nous proposons une nouvelle action directement inspirées de celles de nos collègues anglaises et italiennes : la création d'un prix d'architecture pour les femmes talentueuses.

Cette année nous lançons pour la première fois le prix français des Femmes Architectes avec le soutien des entités suivantes :

- Ministère de la Culture et de la Communication
- Ministère des Droits des Femmes
- Pavillon de l' Arsenal - Ville de Paris
- Conseil National de l'Ordre des Architectes

Le prix 2013 «Femmes Architectes» est ouvert aux professionnelles inscrites à l'ordre des architectes et récompensera les projets pour la qualité des œuvres présentées par leurs auteures. La cérémonie de remise des prix se tiendra à Paris, au Pavillon de l' Arsenal, au mois de décembre 2013 et sera animée par un jury de professionnelles reconnues.

À l'occasion de cette première cérémonie, l'ARVHA tient à réunir les actrices incontournables du secteur architectural. En vue de réunir des candidates aux profils et inspirations différents et complémentaires, il nous semble important de vous compter parmi nos nominables.

Votre inscription à ce grand prix serait un moyen novateur de favoriser la reconnaissance de vos travaux mais également de faire évoluer la question de la reconnaissance des femmes dans le domaine de l'architecture. Pour l'ARVHA, il ne fait aucun doute que la qualité des travaux des candidates fera toute la légitimité de cet évènement.

# ARVHA

75, rue des Archives  
75003 PARIS  
Tél. : 01 42 77 34 20  
Fax : 01 42 77 34 30  
E-Mail : [arvha@arvha.org](mailto:arvha@arvha.org)  
Site Web: [www.arvha.asso.fr](http://www.arvha.asso.fr)

---

Pour vous inscrire à ce concours, nous vous donnons rendez vous sur notre site [www.femmes-archi.org](http://www.femmes-archi.org) à la rubrique « inscription ». Trois catégories sont ouvertes :

- Prix « Œuvre originale »
- Prix « Femme architecte de l'Année » : sans limite d'âge, avec au moins 5 projets réalisés,
- Prix « Femme architecte émergente » : réservé aux femmes de moins de 40 ans, ayant 3 à 5 projets réalisés ou non,

Ces trois catégories permettent l'ouverture du concours à un très grand nombre de candidates et nous souhaitons grandement, Madame, vous y voir inscrite afin de faire de ce prix un succès institutionnel dès sa première édition.

Nous sommes évidemment à votre disposition pour toute question concernant la participation au concours, ses conditions d'inscription et les modalités y étant rattachées.

Espérant bientôt vous rencontrer et étudier vos projets, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine GUYOT  
Directrice

